

Saint-Hélen

Conseil. Stabilité des taux d'imposition

Le budget primitif 2015 a été présenté au conseil municipal, jeudi soir. Validé à l'unanimité par les conseillers, le budget de 1.223.400 € se décompose de la manière suivante : 925.800 € en section de fonctionnement et 297.600 € en investissement. En fonctionnement, les charges de personnel et frais assimilés représentent 421.800 € dont 215.600 € de rémunération de personnel titulaire. 36.800 € ont été budgétés en prévision de quatre postes proposés en Emplois d'avenir. Les charges à caractère général s'élèvent à 297.700 €. Les impôts et taxes sont la principale ressource de fonctionnement (402.400 €). Les taxes foncières et d'habitation sont relativement stables à 360.400 € (344.700 € en 2014). « Avec moins de demandes de permis de construire, les montants perçus pour les taxes locales risquent de baisser dans l'avenir », a précisé le maire.

Les investissements 2015

Parmi les investissements 2015, 206.900 € ont été budgétés, comprenant notamment : la fin des travaux d'aménagement de la rue du Chêne-des-Forts (150.000 €), l'achat de matériel informatique pour la mairie (4.000 €), pour l'école (1.000 €), de mobilier pour la salle des fêtes (10.000 €), de signalétiques routières (10.000 €), d'un véhicule léger pour les services techniques (10.000 €) et la mise aux normes des vestiaires du stade de football (15.000 €), la télésurveillance des bâtiments publics (5.000 €). À noter que, du résultat des comptes administratifs, ont été affectés 150.000 € à la section investissement (dépenses) et 17.895 € à la section fonctionnement. Pour ce nouveau budget, les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition : taxe d'habitation 15,87 %, taxe foncière bâti 20,45 % et taxe foncière

non bâti 78,61 %.

« Un budget sain »

Les recettes du budget d'investissement se composent essentiellement de dotations et de fonds divers. Pascal Perrin a proposé « un budget sain dont le mot d'ordre est : l'économie à tous les niveaux. Les finances sont saines et notre commune a une capacité d'emprunt. Nous devons anticiper et réfléchir à un éventuel emprunt car de gros travaux nous attendent sur le réseau d'eaux pluviales dans la rue du Chêne-des-Forts, avec un lissage du projet sur trois ans au lieu de deux. »

(À suivre)

▼ Les chiffres-clés

Budget total : 1,22 M€

Taxe d'habitation : 15,87 % (= 2014)

Taxe foncière bâti : 20,45 % (= 2014)

Taxe foncière non bâti : 78,61 % (= 2014)